



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



14144281

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

DIVISION NAMUR

le 14 JUL 2014

Pr le Greffier,

Dénomination : **LE CHANTOIR**

Forme juridique : ASBL

Siège : RUE D'ARQUET, 99 5000 NAMUR

N° d'entreprise : 409.368.308

Objet de l'acte : **NOMINATION**

Réunis en assemblée générale statutaire le 06 mai 2014, les membres ont décidé à l'unanimité des voix présentes ou représentées, de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Emmanuelle RANSQUIN, pour une durée de six ans, expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2020. Les actionnaires ont décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat de Commissaire de la société civile sous forme de scrl "FCG", représentée par Monsieur Olivier RONSMANS, Réviseur d'entreprises, rue de Jausse, n°49, à NANNINE, et ce pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2017. COLETTE CHAINIAUX DIRECTRICE MANDATAIRE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/07/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers